

Contexte

Le gouvernement luxembourgeois a présenté son deuxième plan d'action national, qui encourage les entreprises à respecter les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. L'UEL veut soutenir les entreprises luxembourgeoises dans cette démarche.

Actuellement, la plupart des entreprises manquent d'expérience dans le domaine des droits humains.

Pour les aider, nous avons élaboré un kit de démarrage, spécialement adapté à la situation luxembourgeoise et soutenu par Charles Muller, notre partenaire au Luxembourg.

Entretien initial gratuit

Lors de ce premier entretien en ligne, nous présentons le contexte de la diligence raisonnable en matière de droits humains tel qu'il a été établi par les Nations unies et expliquons comment la diligence raisonnable a récemment été intégrée dans les lois nationales en Europe. Les entreprises nous présentent leur contexte opérationnel. De cette façon, nous pouvons créer le cadre de la première évaluation. Ce premier entretien en ligne d'environ une heure est gratuit.

Paquet de démarrage: évaluation initiale des droits de l'homme (« Human Rights Initial Assessment »)

Objectif :

Le paquet de démarrage sert à fournir à l'entreprise des recommandations basées sur une étude des risques et une évaluation des pratiques existantes.

Procédure :

1. Nous fournissons à l'entreprise un lien vers deux questionnaires : (1) un questionnaire pour collecter des informations sur les pays/secteurs d'activité de l'entreprise et de ses fournisseurs et (2) un autre questionnaire (notre propre questionnaire en ligne) pour évaluer les systèmes de gestion des droits humains existants de l'entreprise.
2. Partant du risque inhérent aux pays/secteurs et de la capacité de gestion de l'entreprise, nous évaluons le risque et formulons des recommandations.
3. Lors d'un séminaire en ligne de deux heures, nous présentons les résultats à l'entreprise et répondons à ses questions.
 - Le séminaire peut se dérouler en français, allemand, anglais ou luxembourgeois.

Résultats pour l'entreprise :

1. L'entreprise comprend le contexte de la diligence raisonnable en matière de droits humains et la raison pour laquelle celle-ci a gagné en importance.

2. L'entreprise reçoit un résumé des résultats contenant (1) les principaux risques inhérents aux droits humains, (2) l'évaluation de la performance des processus de gestion et (3) des recommandations.
3. L'entreprise est prête à fixer ses ambitions et à traduire les recommandations en une feuille de route.

Prix

Tarif standard

Évaluation écrite du questionnaire et des sources publiques, par exemple le rapport RSE, le site web, les médias. Séminaire de deux heures avec validation des résultats, élaboration d'un plan d'action pour la suite.

Pour les entreprises comptant jusqu'à 99 employés	3.500 €
Pour les entreprises de 100 à 499 employés	5.500 €
Pour les entreprises à partir de 500 employés	7.500 €

Tous les prix sont nets, sans TVA.

Juillet 2021